

Chenilles processionnaires : attention aux poils – 29/05/2012

Des colonies de chenilles processionnaires du chêne et du pin sont actuellement observées en Ile-de-France, comme chaque année à la même période.

L'ARS rappelle à la population d'éviter tout contact avec les chenilles, leur nid ou les zones à proximité des arbres infestés et met en place un dispositif de surveillance des troubles sanitaires liés à une exposition à ces chenilles.

Les recommandations

Les poils de la chenille se détachent très facilement lors d'un contact ou sous l'effet du vent et peuvent provoquer de fortes réactions allergiques au niveau des yeux, des rougeurs et des démangeaisons sur la peau, ou encore des difficultés respiratoires.

Face à cette situation l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France recommande des mesures de prévention simples, à la portée de tous :

- Ne pas se promener ou laisser jouer les enfants sous les arbres porteurs de nid
- Eviter de se frotter les yeux pendant ou au retour d'une promenade
- En cas de doute, prendre une douche et changer de vêtements
- Bien laver les fruits et les légumes du jardin (les poils des chenilles peuvent s'y déposer)
- Eviter de faire sécher du linge à côté des arbres infestés

En cas de réactions allergiques au niveau des yeux, de la peau ou des voies respiratoires, il est préférable de consulter son médecin traitant notamment en cas d'antécédents allergiques.

Dispositif mis en œuvre par l'Agence

L'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France diffuse depuis le mois de mai une campagne d'information pour les populations des zones géographiques concernées. Un flyer et une affiche sont ainsi mis à disposition du grand public via les mairies et les pharmacies.

Un dispositif de surveillance est également mis en place cette année en lien avec les professionnels de santé pour mieux connaître l'ampleur des troubles sanitaires susceptibles d'être en lien avec une exposition aux chenilles. Deux zones connues pour abriter des chenilles ont été retenues pour l'étude¹

Pour en savoir plus :

Affiche : http://www.ars.iledefrance.sante.fr/fileadmin/ILE-DE-FRANCE/ARS/Actualites/2012/AFFICHE-CHENILLE_400-600mm_.pdf

Flyer : <http://www.ars.iledefrance.sante.fr/fileadmin/ILE-DE-FRANCE/ARS/Actualites/2012/flyer-chenille->

¹ La première en Seine-et-Marne, se compose des communes du canton de Mormant, ainsi que des villes de Nangis et du Châtelet-en-Brie.

La seconde dans le Val d'Oise, se compose des villes de Boisemont, Cergy, Courdimanche, Jouy-le-Moutier, Menucourt, Neuville-sur-Oise et Vauréal.

[140-210mm.pdf](#)

¹ La première en Seine-et-Marne, se compose des communes du canton de Mormant, ainsi que des villes de Nangis et du Châtelet-en-Brie.

La seconde dans le Val d'Oise, se compose des villes de Boisemont, Cergy, Courdimanche, Jouy-le-Moutier, Menucourt, Neuville-sur-Oise et Vauréal.

Contact Presse : Henriette Wembanyama
Courriel : henriette.wembanyama@ars.sante.fr
Téléphone : 01.44.02.01.75
www.ars.iledefrance.sante.fr